



# Aides sociales 2026

Les montants à anticiper  
pour vos salariés





# SMIC Horaire 2026

**12,02 €**

**Nouveau SMIC horaire  
brut au 1<sup>er</sup> janvier 2026.**

Le taux est revalorisé de +1,18 %.

Cette hausse est destinée à compenser l'inflation.

Pour rappel : aucun salarié ne peut être rémunéré en dessous de ce seuil légal, quel que soit son contrat.







# SMIC Mensuel brut 2026

**1 823,03 €**

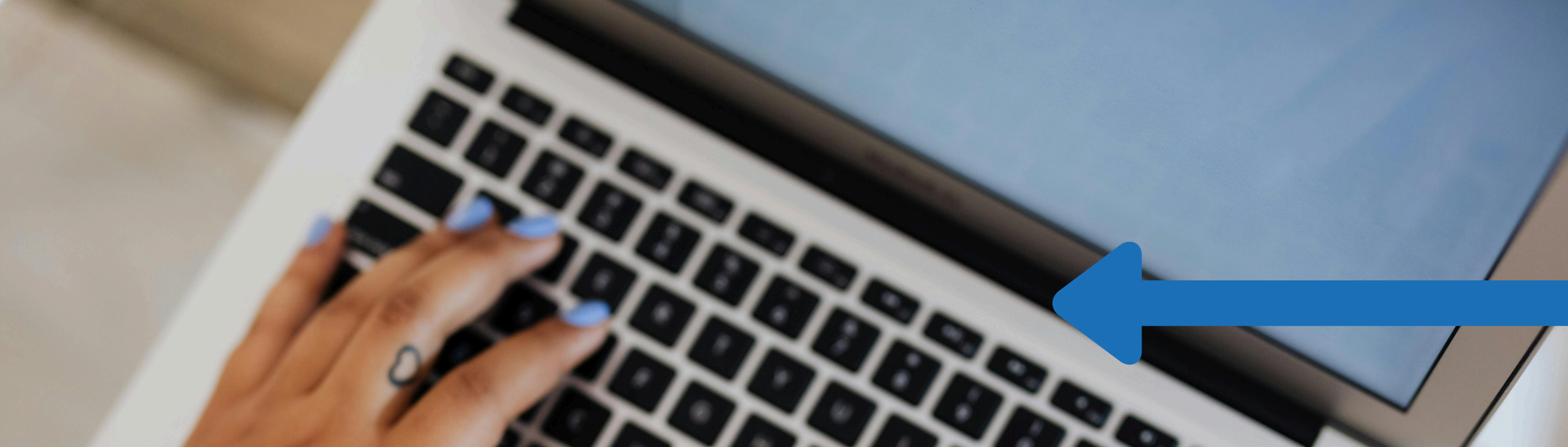
**Soit environ 1 443,11 € net**

Pour un temps plein de 35 heures, le gain mensuel net est estimé à +16,83 €.

Cette hausse s'applique en métropole comme en outre-mer.







# Prime d'activité

ENTRE 615  
ET 625 €

Montant forfaitaire  
revalorisé au 1er avril 2026.

La prime reste un levier clé de soutien au pouvoir d'achat.

Pour rappel, son calcul dépend des **revenus**, de la **composition du foyer** et des **aides** déjà **perçues**.





# RSA (personne seule)

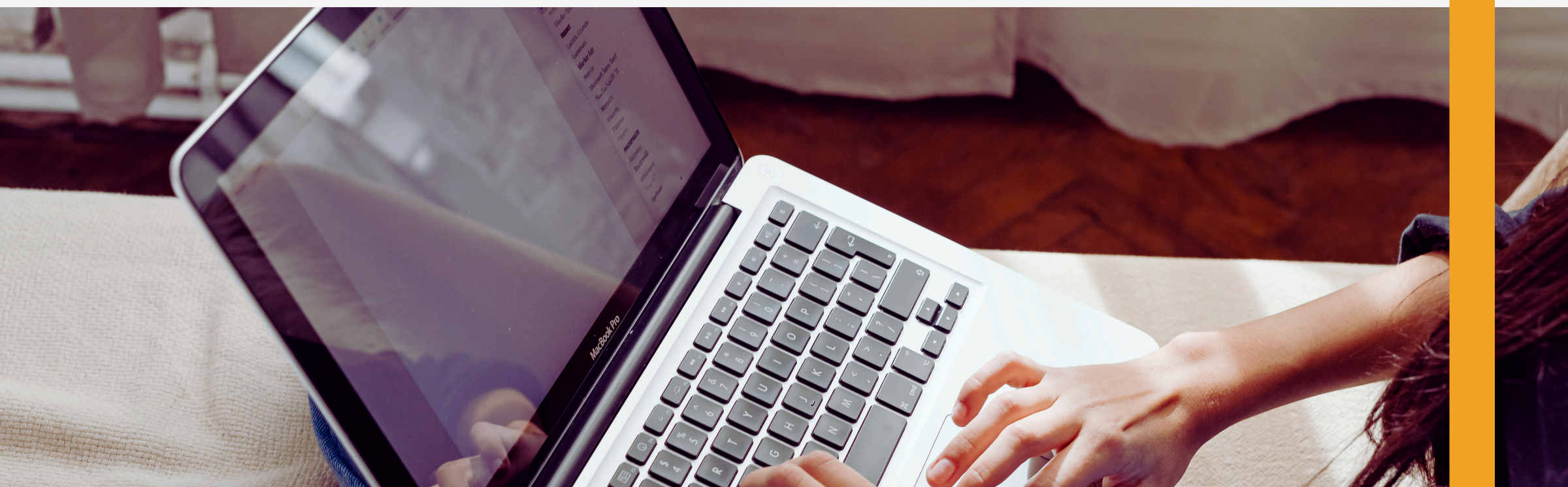


**652,34 €**

**Couple sans enfant : 978,51 €**

Cette revalorisation est modérée et prévue à compter d'avril 2026.

Les montants varient selon la situation familiale et les ressources du foyer.







# AAH

Allocation aux Adultes Handicapés

JUSQU'À  
**1 042,62 €**

**Soit une hausse de +9€**

L'augmentation de cette aide suit l'indice des prix à la consommation.

Elle vise à préserver le pouvoir d'achat des bénéficiaires face à l'inflation.





# ASS

Allocation de Solidarité Spécifique

**19,50€**  
PAR JOUR

**Soit environ 585 €/mois**

Cette allocation concerne les **demandeurs d'emploi en fin de droits**.

La hausse reste mesurée mais s'inscrit dans la dynamique générale de revalorisation.





# Calendrier

Quand les nouveaux montants seront versés ?



Les revalorisations **prennent effet au 1<sup>er</sup> avril 2026**. Les bénéficiaires verront les nouveaux montants sur les versements de mai (prestations à terme échu).







# Anticiper pour mieux accompagner

**Un enjeu RH et social pour les employeurs.**

Ces évolutions ont un impact direct sur les salariés et les politiques de rémunération.

Chez ERH, nous accompagnons les employeurs pour en comprendre les effets concrets.







Chez ERH, nos équipes vous  
**accompagnent pour décrypter ces  
changements et les appliquer  
concrètement dans votre organisation.**

03 20 02 88 76

[www.externrh.fr](http://www.externrh.fr)

[contact@externrh.fr](mailto:contact@externrh.fr)

